

N° 45 - Juin 2023

## Bel été à tous !



Le ramassage solidaire

p.9



Le budget communal

p.10



L'agenda culture et loisirs  
été-automne 2023



## SOMMAIRE

- Édito p 3
- Compte-Rendu du Conseil Municipal p 4
- Environnement, qualité de vie et sécurité p 4
- Vie de la commune en images p 6
- Vie de la commune p 8
- CCAS et Résidence Autonomie du Parc p 12
- Agenda des activités de la RPA p 15
- Médiathèque p 16
- Scolaire et périscolaire p 17
- Associations sportives p 18
- Associations p 22
- Tout s'explique p 28
- État-civil p 29
- Tribunes p 29
- Numéros utiles p 30



Marolles en Fête !

MAIRIE | 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 Marolles-en-Hurepoix | Tél. : 01 69 14 14 40 | Fax : 01 69 14 14 59 | Mail : [mairie@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mairie@marolles-en-hurepoix.fr) | Site : <https://Marolles-en-hurepoix.fr> | Responsable de la publication : Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Directeur de la publication : Georges JOUBERT | Responsable de la communication : Francis PREUD'HOMME | Service communication : Emmanuelle CAILLOUX | Réalisation : Sandra CAUDRON | Imprimeur : IMPRIMERIE ROCHELAISE, certifiée Imprim'vert | Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240.   
Photo 1<sup>ère</sup> de couv. : les plantations de fleurs devant la mairie, ©photo : Emmanuelle CAILLOUX. Photo 2<sup>e</sup> de couverture : Marolles en Fête, ©photo : Francis PREUD'HOMME. | ©Photos : images libres de droits Pixabay et Adobe stock. | Les textes doivent être fournis par mail à [communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg à 300dpi (haute résolution). Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. **Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : lundi 28 août 2023.**

Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie : <https://marolles-en-hurepoix.fr>





Marollesaises, Marollesais,

Réussir à construire le budget 2023 s'est avéré être un exercice particulièrement difficile. Il a fallu prendre des mesures drastiques d'économie sur le budget de fonctionnement de la commune pour faire face aux conséquences d'une crise géopolitique (conflit en Ukraine) qui a déclenché des hausses incontrôlables des coûts de l'énergie et une inflation difficilement maîtrisée. Ceci nous a permis de **dégager un excédent nécessaire pour financer les investissements de la commune, sans augmenter les taux communaux d'imposition des ménages** (taxe foncière...) : la dernière variation à la hausse des impôts locaux par la commune date d'ailleurs de 2016.

Ainsi, **l'extension du Centre de Loisirs va permettre d'accueillir confortablement les enfants prochainement. L'année suivante, les petits Marollesais du Centre de loisirs pourront se rendre, en toute sécurité, au stade ou au restaurant scolaire, en empruntant la liaison douce qui va être réalisée derrière la Ferme du 3 Grande rue, dans le cadre de l'opération du « Clos du Montmidi ».** Cette liaison douce viendra s'ajouter aux tracés déjà existants, comme **l'itinéraire 15**, financé par Cœur d'Essonne Agglomération, le département de l'Essonne et la région Ile de France, **qui permet désormais de relier le collège à la gare RER et sera complété à terme par un cheminement doux jusqu'à la zone commerciale de Brétigny.**

Dans le même registre, **les piétons empruntant la rue de l'Alun vont enfin pouvoir retrouver un trottoir confortable.** Nous remercions la population pour sa compréhension lors de ces travaux.

Malgré la conjoncture, ce budget 2023, adopté sans augmentation des taux communaux d'imposition, va permettre également l'arrivée d'**un nouveau service en mairie : dans les prochains mois, la mairie va pouvoir instruire les titres d'identité** (cartes d'identité et passeports) ce qui devrait permettre de réduire les délais d'attente pour les intéressés. Ce service va nécessiter une réorganisation de l'accueil en mairie et le recrutement d'un

agent. **Une annonce sera diffusée dans les différents supports de communication dès l'ouverture effective de ce service.**

Mon seul regret concernant ce budget très sincère, il n'a pas été voté à l'unanimité...

Cette gestion responsable nous a valu de la part de la Direction Générale des Finances Publiques des notes très encourageantes : 17/20 pour l'année 2021 et 18/20 pour 2022, correspondant à l'indice de performance comptable (IPC). Nous continuerons dans cette démarche qui est la seule pour passer les écueils sans encombre et voir aboutir les projets pour lesquels vous nous avez élus.

Durant ces périodes difficiles, j'ai pu apprécier la réactivité et la mobilisation du personnel communal pour mener à bien toutes ses missions. Je tiens également à remercier les élus qui se sont impliqués.

Je remercie aussi chaleureusement les associations d'avoir fait preuve d'ingéniosité pour relancer une vie associative, remplie de moments festifs, pour le plus grand plaisir des Marollesais.

En attendant la rentrée, nous profiterons de cette période de congés pour engager des travaux d'entretien et surtout la mise en place de dispositifs favorisant les économies d'énergie et nous vous donnons rendez-vous pour la Fête de la rentrée le 02 septembre 2023.

À l'approche de la période estivale, je vous invite à prendre le plus grand soin des plus fragiles d'entre nous et je vous souhaite de profiter de longs moments de détente, de vacances reposantes afin de revenir pour effectuer une rentrée faite d'apaisement et de tolérance.

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS !

Votre Maire,  
Georges JOUBERT



## CONSEILS MUNICIPAUX

### Du 9 février 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 26  
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 3  
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 0  
Membre du Conseil Municipal absent : 0  
Votants : 29

#### Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Débat d'Orientation Budgétaire au vu du Rapport sur les Orientations Budgétaires (ROB) – Approbation du ROB
2. Anticipations de crédits
3. Conditions de reversement de tout ou partie de la taxe d'aménagement de la commune à Cœur d'Essonne Agglomération – Délibération du 24 novembre 2022 rapportée
4. Tarifs location Salle des Fêtes et mille club : instauration d'un tarif « hiver »
5. Constitution d'un groupement de commandes pour des marchés relatifs à la fourniture de différents types de matériels du bâtiment et produits d'entretien
6. Dénomination des voies du futur lotissement Windsor « *le Clos du Montmidi* » : création d'une *rue Simone Veil* et d'une *Promenade Géry Machut*

### Du 30 mars 2023

Membres du Conseil Municipal présents : 23  
Membres du Conseil Municipal absents excusés ayant donné pouvoir : 5  
Membre du Conseil Municipal absent excusé : 1  
Membre du Conseil Municipal absent : 0  
Votants : 28

#### Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

1. Budget Principal : Compte de gestion 2022
2. Budget Principal : Compte administratif 2022 ( M. Le Maire a quitté la séance)

#### Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- Vote : 23 voix « Pour », 5 abstentions : MM. CHAUVANCY (pouvoir de M. MURAIL, Mmes LÉONARD, GOLDSPIEGEL et TUSSIOT)
3. Budget Principal : Affectation des résultats 2023

4. Examen et vote du budget primitif communal 2023
  5. Programmation Pluriannuelle des Investissements
- #### Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :
6. Délibération portant vote des impositions à comprendre dans les rôles de 2023 : impôts directs locaux
  7. Subventions aux associations (M. Chauvancy, président de l'UNC est sorti)
  8. Subvention attribuée pour le tremblement de terre en Turquie (Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales-Faceco)
  9. Délibération relative au versement d'une aide communale dans le cadre de l'OPAH (CDEA) 2020-2024 – Modification de la délibération n°4 du 26 novembre 2020
  10. Garantie d'emprunt (Prêt n°141905) octroyé à Essonne Habitat (Opération Windsor du Clos du Montmidi) : accord et autorisation de signer la convention de réservation – Nouvelle délibération rapportant la délibération n°8 du 24 novembre 2022
  11. Instauration de différents tarifs de redevance d'occupation du domaine public
  12. Projet urbain partenarial avec la société Elytea dans le cadre d'un projet de construction sis rue Marie Curie
  13. Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marolles-en-Hurepoix – Prescription de la révision – Définition des modalités de concertation

#### Le Conseil Municipal a adopté à la majorité les points suivants :

- Vote : 27 voix « Pour », 1 voix « Contre » : M. VOVARD
14. Règlement Local de Publicité de la commune de Marolles-en-Hurepoix – Prescription de l'élaboration – Définition des modalités de concertation
- #### Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :
15. Personnel communal : Création de postes pour besoins occasionnels et saisonniers
  16. Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : <https://Marolles-en-hurepoix.fr/vie-municipale/seance-du-conseil-municipal/> après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.

## ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE ET SÉCURITÉ

### Engins bruyants



Un arrêté municipal régit l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, bétonnières, perceuses, scies électriques...).

- **Autorisés** du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Interdits le dimanche et jours fériés**

### Feux de jardin sur la commune



**LES FEUX ET L'INCINÉRATION SONT INTERDITS SUR TOUT LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

par le règlement sanitaire départemental (R.S.D article 84).

### Entretien de la végétation



Par application de l'arrêté du 2/12/97, les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public et ne gênent ni le passage des piétons, ni les câbles électriques ou téléphoniques ni encore les panneaux de signalisation.

Josiane BOULENGER

## Les chenilles processionnaires : des chenilles urticantes à ne pas toucher ni approcher

Elles sont classées nuisibles depuis avril 2022 ( Décret N° 2022-686). Ces larves de papillons de nuit prolifèrent au point de menacer la santé humaine, voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent.

**Le danger provient de leurs poils, très urticants pour l'humain comme pour l'animal.**

**Les chenilles processionnaires ont la particularité de vivre en groupe et de se déplacer en file indienne.**

Tout au long de leur développement, elles tissent des nids de soies dans l'arbre colonisé et en sortent la nuit pour en manger les feuilles. À son dernier stade larvaire, la processionnaire du pin descend le long du tronc pour aller s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalide. La processionnaire du chêne, elle, reste dans son arbre pour ces dernières étapes.



**Une fois sa métamorphose achevée**, quelques semaines plus tard, **le papillon sort et les individus mâles et femelles** se reproduisent.

Les femelles iront pondre leurs œufs en haut d'un autre arbre et recommencer un cycle de vie.

**Les chenilles processionnaires du pin sont d'un brun orangé et celles du chêne d'un gris argenté.**

**Elles ne mordent ni ne piquent** : leurs armes sont certains de leurs poils ou soies qui sont autant de microscopiques aiguilles. Ces poils se détachent très facilement du corps de la chenille lorsqu'elle se sent menacée. Le poil se casse et la toxine libérée provoque une réaction semblable à celle des piqûres d'ortie : des boutons rouges sous forme de cloques et des plaques rouges qui grattent, apparaissent sur la peau.

La première chose à faire est de **ne pas toucher une chenille et de ne pas s'approcher des processions.**

**Ne touchez pas non plus l'endroit où elles sont passées.**

**Ne touchez pas les nids** mais contactez un professionnel qui aura l'équipement pour intervenir.



**La truffe au ras du sol, les animaux sont aussi exposés au contact avec les poils urticants, notamment les chiens.**

**Comment lutter contre les chenilles processionnaires**

L'installation de pièges en gouttière autour des troncs d'arbres colonisés permet d'intercepter les chenilles lors de leur descente.

Pour les processionnaires du pin, on peut placer autour du tronc un collier en forme de gouttière, qui envoie les chenilles en train de descendre vers un sac fermé où elles se trouvent piégées. Le sac est ensuite détruit. Les nids, peuvent être éradiqués par des professionnels équipés, la branche de l'arbre est coupée et l'ensemble est brûlé.

**Les recommandations sont :**

- De ne pas s'approcher et de ne pas toucher les chenilles ou leur nid, en particulier pour les enfants
- Porter des vêtements longs lors de promenades en forêt ou près d'arbres infestés
- Se tenir à distance des arbres porteurs de nids
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade
- Éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés
- En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements
- En cas de signes d'intoxication, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison
- Si des animaux domestiques sont touchés, consulter un vétérinaire ou appeler un centre antipoison vétérinaire
- Si possible, photographier la chenille pour en faciliter l'identification

Josiane BOULENGER

## Le vélo à Marolles



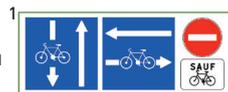
**Marolles-en-Hurepoix adhère pleinement** à la politique en faveur du vélo élaborée par Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA), notre communauté d'agglomération.

Dans son plan vélo, CDEA a établi en partenariat avec les communes et les associations, une liste de 21 itinéraires vélo dont celui récemment achevé à Marolles : cet itinéraire de plus de 2 km relie le collège Saint-Exupéry à la gare RER en répondant aux objectifs suivants : **faciliter et sécuriser l'accès au collège à vélo ; assurer une continuité avec les itinéraires cyclables existants ; améliorer l'accès à la gare en vélo dans le cadre des travaux du futur Pôle gare de la commune.**

Cet itinéraire est composé de portions dédiées à la circulation des vélos (le long de la D8), mais aussi d'autres partagées avec piétons et voitures dites « zones de rencontres » et même quelques cas de « DSC » (Double-Sens-Cyclables) où un vélo peut circuler à « contre sens » d'un sens unique pour les automobiles (e.g. rue du château).

La limitation à 30km/h mise en place en septembre 2021, vise notamment à apaiser la circulation et faciliter la cohabitation entre ces différents usagers de la voirie. En outre, une signalisation sur la chaussée ou par panneaux complète le dispositif :

• **Signalisation des doubles sens cyclables<sup>1</sup>**



• Signalisation des

**zones de rencontre<sup>2</sup>** : sur ces zones, le plus souvent sans trottoir, tout l'espace est *partagé* par les piétons, vélos, véhicules



• Pour signaler le **partage vélo-piétons<sup>3</sup>**



**Quelques conseils pour une circulation apaisée :**

Circuler en pensant aux autres, et notamment les plus vulnérables : un piéton, un cycliste n'ont pas de carrosserie ! Lors d'un dépassement d'un 2 roues non motorisé, lui laisser largement la place (1m en agglo, 1m50 ailleurs) et ne pas se rabattre trop tôt : un vélo ne freine pas autant qu'une voiture !

Francis PREUD'HOMME

# VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES

## Culture, loisirs et vie communale en images...



14 janvier : repas des aînés

Organisé par le CCAS à la Salle des Fêtes. Les convives ont apprécié à nouveau se retrouver autour d'un repas toujours délicieux, dans une ambiance éternellement festive !



20 janvier : Les Hivernales (Cie de l'Orage)

Le spectacle « Rien à dire » de la compagnie Léandre, a transporté les spectateurs, petits et grands, dans un fantastique univers d'humour poétique !



10 mars : goûter artistique « Mektoub » à la RPA

Des acteurs de cette adaptation de L'Alchimiste de Paulo COELHO (spectacle des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril, salle comble) ont partagé des moments forts de leur spectacle avec les résidents comblés par cet échange !



11 mars : spectacle « Mais t'as quel âge ? »

Marion POUVREAU, nous a offert un « seule en scène » d'une grande qualité ; 1h30 d'humour concernant ces histoires de générations dans lesquelles tout le monde se reconnaît !



19 mars : carnaval dans la ville

Sur le thème de l'école de la sorcellerie, vous avez été nombreux malgré le temps, à défiler en fanfare, brûler Binot et participer aux diverses activités proposées par le Comité des fêtes.



25 mars : ciné-débat « égalité femme-homme »

Fatma ZRANN, photographe s'intéressant aux questions identitaires et migratoires, a présenté son court-métrage « Poussière » aux Maronnais venus pour en débattre.

## Culture, loisirs et vie communale en images...



26 mars : nouveauté 2023, Jeux MarEnHx

Un après-midi où petits et grands ont découvert ou re-découvert une multitude de jeux de société auxquels ils ont eu plaisir à jouer !



10 avril : chasse aux œufs

Le rendez-vous a été donné au Stade pour une grande chasse mystère sur le thème de l'école de la sorcellerie, à la recherche des Squishies !



Du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai : Marolles en Fête !

Le Comité des fêtes a concocté un florilège de surprises, de la fête foraine au feu d'artifice, en passant par une Batucada 100% féminine, le café-théâtre de la Cie des Hermines, un grand vide-greniers sans oublier le ragoût magique ... !



29 & 30 avril : café-théâtre

Représentations, lors de Marolles en Fête, de la Cie des Hermines avec thé et biscuits offerts.



13 mai : Troc'Plantes

Jardiniers en herbe ou professionnels, vous avez été nombreux à venir troquer. Échange de plantes, graines et partage d'astuces de jardiniers !

### Travaux opération MontMidi



La construction du nouveau programme immobilier Windsor, route de Saint-Vrain, a débuté, derrière la ferme du 3 Grande Rue.

**Pour rappel :** une réunion d'information a été organisée avec les riverains le lundi 31 janvier 2022 à 18h.

- Le permis de construire a été délivré le 11 mars 2022.
- Une exposition avec plans et descriptif du projet a été organisée en mairie pour tout public au printemps 2022 du 26 février au 15 avril 2022.

**Descriptif du projet - Construction de 40 logements (d'ici fin 2024) :**

- 15 maisons individuelles,
- 1 immeuble collectif de 13 appartements en accession à la propriété,
- 1 immeuble collectif de 12 appartements en locatif social,
- 1 voie d'accès, la Rue Simone VEIL,
- **50 places de stationnement public** pour permettre à la cour de la ferme de devenir piétonne,
- 1 liaison douce, la *Promenade Géry MACHUT*, qui permettra de relier le Centre de Loisirs/ferme aux équipements

publics situés derrière la mairie (restaurant scolaire, écoles, stade) ... de façon sécurisée, pour les enfants notamment.

De par sa localisation, ce permis a été soumis pour avis à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt qui, par ailleurs, a instruit l'autorisation de défrichement nécessaire délivrée par M. le Préfet.

En parallèle, et toujours en raison de sa localisation, ce permis a fait l'objet d'une étude faune/flore.



La pose de la « 1<sup>ère</sup> pierre » de ce projet a eu lieu le mardi 25 avril à 11h au cours d'une cérémonie où ont notamment été accueillis par Agnès BONNET, Présidente de Windsor, promoteur immobilier retenu pour cette opération : Georges JOUBERT, Maire de Marolles-en-Hurepoix, Éric BRAIVE, Président de Cœur d'Essonne Agglomération (CDEA), Daphné RACT-MADOUX et Jean-Raymond HUGONET, tous deux Sénateurs et Alexander GRIMAUD, Sous-Préfet de Palaiseau, des élus du Conseil Municipal, ainsi que des acquéreurs.

### Commémoration du 8 mai

Une population fidèle et toujours aussi nombreuse a pu assister à ce rendez-vous incontournable de commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. **N'oublions pas notre passé !**



Francis PREUD'HOMME

## Le ramassage solidaire



Bravo et merci aux 5 Lycéennes à l'origine de cette manifestation qui a rencontré un vif succès, tant par la participation des Marollais que par la quantité des déchets récupérés.

*Francis PREUD'HOMME*

## Rencontre avec vos élus



Le jeudi 1<sup>er</sup> juin s'est tenue à la Salle des Fêtes, la rencontre entre les élus et les citoyens. En effet, associer les habitants permet d'enrichir la réflexion et d'avancer ensemble. À renouveler !

*Francis PREUD'HOMME*



©Photos : Sophie LEONARD



## Rénovation du tableau « La Sainte Famille »



Dans le cadre de la préservation de notre patrimoine, nous avons confié à « l'Atelier de Sonia » depuis septembre 2021, la restauration du tableau de « La Sainte Famille » et son cadre monumental. Profitez des Journées Européennes du Patrimoine pour découvrir ou redécouvrir ce merveilleux tableau inscrit aux Monuments historiques.

*Huile sur toile du XVIII<sup>e</sup> siècle représentant « La Sainte Famille ». Copie d'après une œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle de Francesco Albani dit L'Albane (1578-1660), peintre italien baroque.*

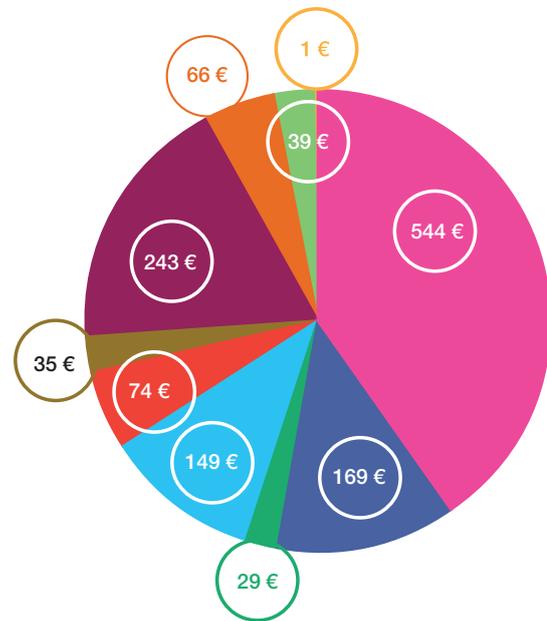
*Nathalie RIVA-DUFAY*



## Budget de fonctionnement 2023

### Dépenses par habitant (€)

- Services généraux : 544 €
- Autofinancement : 169 €
- Interêt de la dette : 29 €
- Enseignement : 149 €
  - Dotations par élève :
    - 46,06 € de fournitures scolaires
    - 11,76 € pour le transport lors de sorties
    - 14,50 € pour le Noël des écoles maternelles
    - 3 € pour le RASED
- Restauration et ramassage scolaires : 74 €
  - Près de 79 170 repas à servir sur l'année, aliments bio régulièrement
  - Plus de 35 500 goûters à servir sur l'année,
  - Participation au coût du transport scolaire
- Culture : 35 €
  - Organisation de manifestations culturelles, du Salons d'Arts, de concerts
  - Renouvellement de l'offre documentaire de la médiathèque
  - Maintien des ateliers philosophiques
- Jeunesse, sports et loisirs : 243 €
  - Séjours d'été
  - Animations sur la commune et organisation de sorties spectacles
- Interventions sociales, famille et logement : 66 €
  - Subvention de fonctionnement au CCAS
  - Navettes hebdomadaires pour se ravitailler à Carrefour Market (service payant) et bimensuelle pour se rendre au marché d'Arpajon

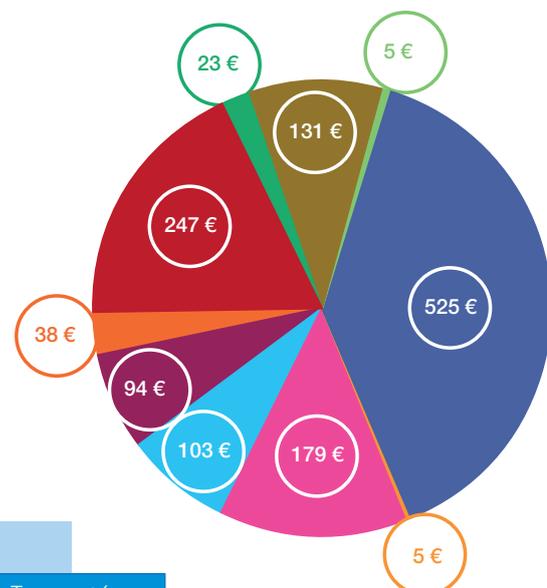


- Aménagements, services urbains et environnement : 39 €
  - Entretien des parkings publics
  - Entretien des espaces verts, élagage, fleurissement
- Action économique : 1 €
  - Marché du samedi matin

Seuls figurent les postes les plus importants.

### Recettes par habitant (€)

- Attribution de Cœur d'Essonne Agglomération : 179 €
- Taxes diverses : 103 €
- Dotations et participations : 94 €
- Autres produits de gestion : 38 €
- Résultat de fonctionnement reporté : 247 €
- Atténuation de charges : 23 €
- Produits de services : 131 €
- Taxe d'habitation : 5 €
- Taxe foncier bâti : 525 €
- Taxe foncier non bâti : 5 €



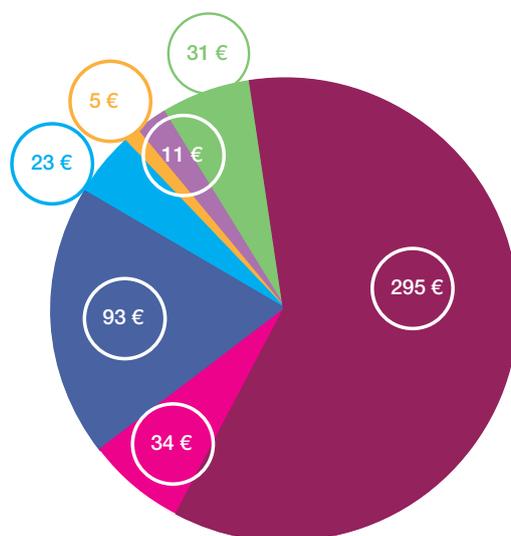
IMPÔTS LOCAUX			
Taxes	Taux moyens nationaux	Taux moyens départementaux	Taux votés pour 2023
Foncière (bâti)	38,28	38,37	<b>36,27</b>
Foncière (non bâti)	50,44	68,83	<b>56,22</b>
Taxe d'Habitation des Résidences Secondaires (THRS)	22,98	24,68	<b>15,46</b>

**Les taux des impôts locaux ont été votés sans augmentation.**

## Budget d'investissement 2023

### Dépenses par habitant (€)

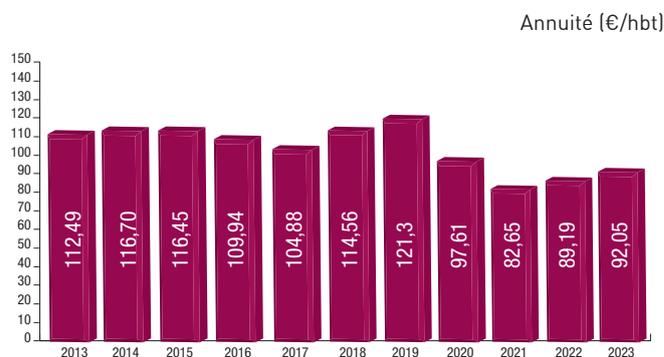
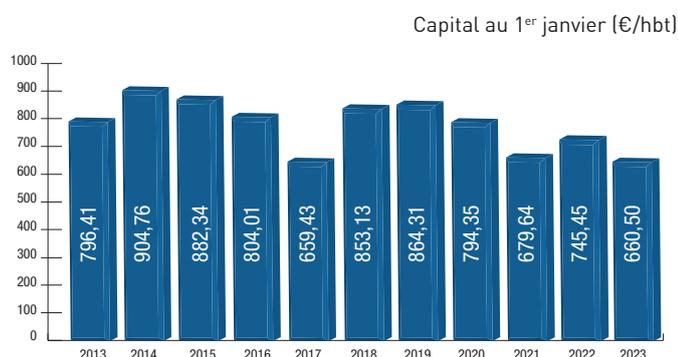
- Annuité en capital de la dette : 93 €
- Centre Technique Municipal / Centre de Première Intervention des Pompiers : 23 €
  - Loyers financiers et de gros entretien réparations
- Étude : 5 €
- Aménagement de terrains : 11 €
  - Aménagement route de Cheptainville : plantation d'arbres
  - Square de la mairie : plantation d'arbres
- Acquisition de matériel : 31 €
  - Dotation écoles, 17,64€/élève
  - Dotation Conseil Municipal des Enfants
  - Matériel informatique
  - Matériel pour les bâtiments sportifs
  - Équipement pour les fêtes et cérémonies
- Aménagement et restauration du patrimoine : 295 €
  - Actions inscrites dans le cadre de l'Ad'AP
  - Réhabilitation de la Salle des Fêtes
  - Extension du Centre de Loisirs (ex local pompiers)
  - Square de la mairie : Clôture
  - Restauration d'œuvres classées
- Aménagement et réhabilitation des installations et des réseaux : 34 €
  - Rénovation de la Grange, rue de l'Alun



Seuls figurent les postes les plus importants.

## Dettes par habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Un endettement maîtrisé grâce à une gestion rigoureuse.



En 2023, la commune a eu la possibilité de procéder à l'affectation du résultat dès l'étape du Budget Primitif, ce qui explique que le montant total en fonctionnement et en investissement soit plus élevé que les années précédentes à cette même étape budgétaire.

## Nous devons mieux comprendre la crise du logement

**Les réseaux sociaux interpellent les élus quant au développement des constructions sur le territoire de la commune.**

Si on peut comprendre les nuisances engendrées lors des travaux, notamment le bruit, les camions etc. nous devons savoir que de très nombreux Marollais sont à la recherche d'un logement décent.



En effet, le service logement et le CCAS doivent gérer les nombreuses demandes. Souvent urgentes mais qui généralement resteront sans solution. Le temps d'attente pour obtenir un logement dépasse plusieurs années.

La commune n'est réservataire que de 20% des logements vacants sur son territoire. 80% des logements attribués sur la commune ne relèvent pas d'une proposition du CCAS.

**Un toit c'est un droit. Il s'agit d'un droit à valeur constitutionnelle qui a été mis en application effective en 2007.**

On compte plusieurs milliers de demandeurs de logements sociaux qui, sur les 6 choix proposés, vont nous indiquer le souhait de venir sur la commune. **60 Marollais sont suivis par le CCAS et devront attendre plusieurs années pour pouvoir accéder à un logement décent.** Le personnel de la commune est souvent obligé de faire face à de nombreuses situations sociales dramatiques dûes notamment à l'augmentation des familles monoparentales. À ce jour, 36% des ménages sont des familles monoparentales.



En effet, vouloir construire sa vie avec son compagnon, une séparation, l'arrivée d'un heureux évènement, des violences intraconjugales, sont souvent à l'origine d'une demande. Tout le monde est concerné, cela peut tout aussi bien être votre famille, vos amis.

Le rapport de la **Fondation Abbé Pierre de 2022 signale 1,3 millions de Franciliens mal logés.**

L'article 55 de la loi SRU impose aux communes urbaines dont Marolles-en-Hurepoix, de compter 25% de logements sociaux. **La Préfecture est vigilante et censure les communes qui ne respectent pas cette loi en pénalisant financièrement son non-respect.**

À ce jour, on ne constate pas de départ massif de Franciliens vers d'autres régions. Pour l'instant nous restons en phase croissante avec 40 000 à 60 000 habitants supplémentaires.



Rappelons-nous l'appel de l'**Abbé Pierre** de 1954, homme préféré des Français pendant de nombreuses années.

Une série de drames pousse l'Abbé Pierre à se faire entendre auprès des politiques. Le 1<sup>er</sup> février **1954**, il lance son célèbre **Appel** sur les ondes radio.

**Son message est toujours d'actualité.**

*La Fondation Abbé Pierre | Fondation Abbé Pierre  
(www.fondation-abbe-pierre.fr)*

**Chacun doit en prendre conscience, personne n'est à l'abri de se retrouver sans toit.**

Patrick LAFON

## Repas des anciens

Après 2 années de report en raison de la crise sanitaire, le repas des aînés a repris le 14 janvier 2023. Près de 250 participants se sont retrouvés avec bonne humeur pour profiter d'un excellent moment passé en commun dans une ambiance festive.

Tous les convives ont apprécié le repas servi par les membres du CCAS (Conseil Communal d'Actions Sociales) et les élus de la ville. Ils ont échangé avec chacun, ayant pour seul objectif : faire de cette journée un excellent souvenir. Monsieur le Maire a tenu à rappeler combien ces moments de partages, d'échanges et de convivialité sont agréables pour la Ville et ses aînés, et a pu (re)préciser quelques grandes trajectoires de la politique Seniors. Ce fut également l'occasion de rappeler le contexte économique et social du pays, les missions du CCAS souvent en première ligne pour apporter soutien et réconfort pour ceux qui en ont le plus besoin.



## Lutte contre la prostitution des mineurs



Aujourd'hui 6 000 à 10 000 mineurs se trouveraient en situation de prostitution en France, principalement des filles de 13 à 16 ans avec un âge moyen d'entrée en prostitution à 14 ans.

La prostitution des mineurs est interdite par l'article 622-1 du Code Pénal, hélas peu de condamnation et une faible dénonciation des violences.

Les jeunes victimes restent difficiles à repérer, notamment en raison de l'usage du numérique qui rend la prostitution plus anonyme. Elle touche toutes les classes sociales et toutes les communes.

Le Centre Hubertine Auclert (CHA) peut aider les parents et les victimes.

Consulter leur site : [www.centre-hubertine-auclert.fr](http://www.centre-hubertine-auclert.fr)

**Le CHA souligne l'importance de mobiliser un réseau de partenaires :** associations spécialisées, structure d'hébergement, justice, professionnels de santé, service de protection de l'enfance.

Le Mouvement du Nid intervient en soutien des personnes. [LP Prostitution - Mouvement du Nid](#)

**Le CCAS est un interlocuteur essentiel en mettant en place un accueil spécialisé, informatif et de prévention sur les risques prostitutionnels et sur l'égalité Femmes-Hommes en général.**

Patrick LAFON

## S'inscrire sur le registre canicule



### Qu'est-ce que le registre canicule ?

Ce fichier recense les personnes souhaitant se faire aider en cas de très fortes chaleurs. Lors du déclenchement du Plan Canicule par le Préfet.

Ainsi, cela permet à la commune de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables, que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement, pour permettre en cas de nécessité l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

Les services municipaux contactent tous les jours les personnes inscrites volontairement, pour s'assurer de leur état de santé et leur apporter une aide adaptée si besoin.

**N'hésitez pas à vous faire connaître auprès Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).**

Toute personne inscrite peut accéder à tout moment à son dossier personnel et doit informer le service de tout changement de situation.

Elle peut demander sa radiation à tout moment par ou en appelant le CCAS au 01 69 14 14 40.

### Qui peut s'inscrire ?

- Les personnes de 65 ans et plus
- Les personnes de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes adultes handicapées : les personnes bénéficiant de l'Aide pour Adulte Handicapé, de l'ACTP, de la carte d'invalidité, de victime de guerre et reconnu travailleur en situation de handicap.

### QUI peut faire la demande ?

- La personne concernée
- Son représentant légal
- Un tiers : toute personne physique (parent, voisin, ami, médecin traitant...) ou toute personne morale (CCAS, SSAD...) la demande doit s'effectuer par écrit.

### Comment s'inscrire ?

- **En remplissant le formulaire** qui vous sera envoyé prochainement, en mairie si vous ne l'avez pas reçu.
- **Par téléphone au CCAS : 01 69 14 14 40.**

Un recueil d'informations sera réalisé par téléphone pour chaque nouvelle inscription et lors des mises à jour régulièrement.

Les données recueillies ont pour seul objet le plan d'alerte et d'urgence départemental. Elles sont destinées à l'usage exclusif du CCAS et du Préfet à sa demande.

La loi du 6 Août 2004, modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous accorde un droit d'accès d'opposition et de rectification des données à caractère personnel.

Patricia HURTREL

## VESTI' AID



**Les ventes VESTI' AID sont ouvertes à tous et l'équipe vous attend toujours plus nombreux ! Soyez solidaire tout en faisant des affaires !**

**PROCHAINS RENDEZ - VOUS**  
Local sur le côté de la Salle des Fêtes

Ouverture de 14h30 à 17h les samedis suivants :

**VENTES 2023**

**1<sup>er</sup> juillet - 5 août**

# LA RÉSIDENCE DU PARC



## RPA

Il se passe toujours quelque chose à la Résidence du Parc

### ATELIER REMÉDIATION ANIMALE

Les résidents ont eu la visite de Maëlle dans le cadre d'un atelier remédiation animale. Ils ont pu câliner le toutou pour la grande joie des adultes et de l'animal.



### LE BRÉSIL S'INVITE À LA RPA

La Résidence a eu la visite d'une danseuse Brésilienne pour un show haut en couleurs. La musique entraînant a permis aux participants de s'exercer à la samba. Effet plumes garanti !



### ATELIER ART FLORAL

L'Atelier art floral, encadré par une professionnelle, a donné l'occasion aux résidentes de confectionner un bouquet avec des végétaux du moment. Chacun a emporté sa production chez lui.



### FESTIVITÉS

Il y a toujours des moments festifs à la Résidence du Parc : anniversaire... !



### REPAS À THÈME

Chaque trimestre, la Résidence organise un repas à thème ouvert à tous. Il est accompagné d'un spectacle. Celui d'avril était « Conspiration chez Johann STRAUSS ».



### LA CULTURE

La culture fait partie des activités préférées des résidents. Chaque trimestre, en partenariat avec la médiathèque et l'UTL, un sujet est projeté. Ici Marguerite DURAS. La séance se termine par un goûter où les participants échantent.



## Planning des activités juillet / septembre 2023



**Les inscriptions sont obligatoires et se font auprès de la RPA au 06 23 82 55 07.**

**Planning des activités de juin à septembre 2023**

### **INTERVENTION D'UN NATUROPATE**

Mardi 4 juillet à 14h30.

### **ATELIER DE CRÉATION DE COSMÉTIQUES**

Vendredi 21 juillet à partir de 14h30.

### **VISITE VIRTUELLE**

### **DU CIMETIÈRE DU PÈRE LACHAISE**

Mardi 25 juillet à 14h30.

### **SÉANCE DE SOPHROLOGIE**

Lundi 7 août à 14h30.

### **THÉ DANSANT**

Mercredi 30 août à 14h30.

### **REPRISE DE L'ATELIER YOGA**

Lundi 4 septembre à 14h15.

### **REPRISE DE L'ATELIER THÉÂTRE**

Mardi 5 septembre à 10h.

### **REPRISE DE LA GYM DOUCE**

Jeudi 7 septembre à 10h.

### **INTERVENTION DE LA GENDARMERIE : ÉVITER LES ARNAQUES**

Jeudi 7 septembre.

### **LE SPECTACLE BOLLYWOOD S'INVITE À LA RPA**

Mercredi 20 septembre à 14h30.

**Et bien d'autres surprises à guetter dans l'Écho Marollais !**

Vous pouvez également recevoir le planning par mail en envoyant votre demande à [rpa@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:rpa@marolles-en-hurepoix.fr)  
Retrouvez également toutes les informations sur le site de la mairie.



# LA MÉDIATHÈQUE



## Médiathèque municipale Jean Farges

3, Grande Rue  
91630 Marolles-en-Hurepoix  
Tél. : 01 64 56 11 43

[mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr)  
<http://mediatheques.coeuressonne.fr>  
[www.facebook.com/bibmarolles](http://www.facebook.com/bibmarolles)

L'inscription est gratuite pour tous les Marollais pour le prêt de documents. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

### Ouverture / Fermeture de la médiathèque pour cet été

Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h30 & 14h - 18h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	10h - 12h30

**Fermeture estivale  
du 31/07 au 20/08**

## Zoom en images sur ... quelques unes de nos dernières animations



Lors du Festival EMFest (Essonne Mali Festival) en février, présentation de films en réalité virtuelle au public.



Le 8 mars, rencontre avec l'auteur-illustrateur Gilles Bachelet lors du Salon du livre jeunesse de St Germain-lès-Arpaçon.



Le 14 février, la RPA a accueilli la conférence vidéo UTL sur Marguerite Duras en collaboration avec la médiathèque.



L'heure du conte, animée par les bibliothécaires, enchante tous les mois les petites oreilles des 3/6 ans.



Exposition en avril dernier avec des structures autour de l'habitat et du nid réalisées par les enfants de la Halte-Garderie lors du Festival Petite Enfance.



Découverte du camion multi-sensoriel basé sur l'approche Snoezelen pour les tous-petits lors du Festival Petite Enfance le 19 avril.

## > Quelques moments forts dans notre agenda culturel de la médiathèque pour les prochains mois

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur <http://mediatheques.coeuressonne.fr> ou avec l'Écho Marollais et notre page Facebook [www.facebook.com/bibmarolles](http://www.facebook.com/bibmarolles)



### Samedi 26 août

« Raconte-tapis et tapis d'histoires ». Écoutanik revient nous ravir les oreilles et les yeux avec ses histoires.

1<sup>ère</sup> séance à 10h (0/3 ans)  
et 2<sup>e</sup> séance à 11h (3/6 ans).

### Parcours numérique du Réseau des médiathèques autour du cinéma

Dans le cadre du parcours numérique autour du cinéma, la médiathèque accueillera en septembre un atelier fond vert ludique et interactif avec SIANA.



## Les coups de cœur en roman policier pour l'été



1

### Le glaive du bourreau, Indrek HARGLA

La fille du bourreau de Tallinn ne dispose pas des meilleurs atouts pour trouver l'âme sœur. Délaissée par celui auquel elle se croyait destinée, elle fuit dans les bois et est témoin d'une tentative d'assassinat.

### L'illusion du mal, Piergiorgio PULIXI

À travers l'Italie entière, des milliers de personnes reçoivent sur leurs téléphones portables une vidéo intitulée La loi, c'est toi. Un homme masqué, aux côtés de son prisonnier ligoté y prend la parole, invitant le public à voter en ligne sur le sort à réserver à ce criminel. Epaulées par le criminologue Vito Strega, Mara Rais et Éva Croce sont chargées de l'enquête.

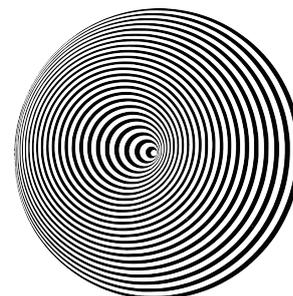


2

### Fête de la Science du Réseau des médiathèques

Le Réseau des médiathèques propose pour le mois d'octobre 2023 une programmation variée comprenant des ateliers, des expositions ou des spectacles autour de la thématique des illusions.

La médiathèque accueillera des structures et ateliers sur le thème de l'illusion dans ses locaux, détaillés prochainement sur le portail des médiathèques ou l'Écho Marollais.



## Atelier « le territoire des rêves »

Un beau projet mené cette année à l'école Roger Vivier par les artistes Laura BURUCOA & Aliette SALAMA



Laura BURUCOA et Aliette SALAMA explorent en 2022-2023, avec les élèves de l'école élémentaire Roger VIVIER à Marolles-en-Hurepoix, le territoire des rêves.

**Les artistes, familières du CAC Brétigny comme de l'école Roger Vivier, mènent une série d'ateliers avec dix classes.**

Avec les élèves, elles réalisent une production vidéo, depuis l'écriture collective du scénario jusqu'au tournage, en passant par la post-production. Les enfants contribuent chacun à la création d'un récit imaginaire collectif : à partir des histoires de leurs rêves, elles et ils se mettent en scène dans des décors fantastiques.

La technique du fond vert, avec laquelle les élèves s'amuse, leur permet d'incruster leurs silhouettes dans leurs dessins, ou de transformer des objets. Avec les artistes, elles et ils travaillent aussi la bande-son.

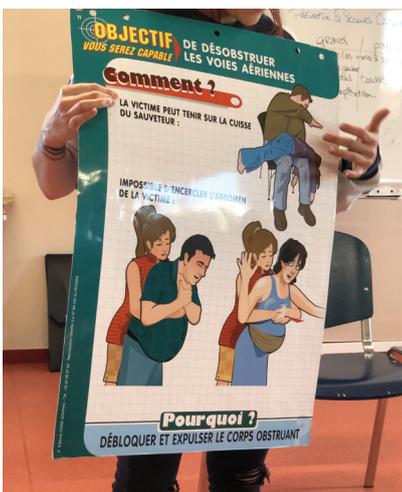
**Les contributions de chaque classe seront ensuite rassemblées dans un film qui embarquera les spectateurs aux côtés de « l'équipe de rêve » !**

*Nathalie RIVA-DUFAY*

## Formation aux gestes d'urgence

Les Assistantes maternelles ont participé à la formation aux gestes d'urgence.

*Chantal LETESSIER*



## Le CME lors de la Marollaïse



**Samedi 13 mai dernier, lors de la course « La Marollaïse », récits des jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants :**

Le CME a tenu le stand de la buvette pour soutenir l'association du Rire Médecin. Les enfants ont couru le 1km et ont vendu des crêpes, boissons, gâteaux...

Les courses proposées étaient le 1km, le 3 kms et aussi 5kms et 10 kms et il y avait de la Marche nordique.

Le CME a couru avec des perruques de clown et des nez rouges. En tout, 220,60 € ont été récoltés pour l'association le Rire Médecin.

Grâce à vos dons les enfants hospitalisés auront le sourire !! MERCI à tous !!

*Blanche, Angèle et Juliette, Martin, Benjamin, Naomie, Lucie et Léane*

## Amélioration des jardinières

**La commune lance une réflexion pour l'amélioration à moindre coût** des jardinières béton largement répandues dans Marolles. En effet, si la plupart sont plantées et apportent des touches de verdure ou de couleur lors des floraisons, d'autres sont envahies par les herbes folles. À suivre.

*Josiane BOULENGER*



# ASSOCIATIONS SPORTIVES

## Union Sportive de Marolles



Créée en 1929, l'Union Sportive de Marolles est l'une des plus anciennes associations omnisport de l'Essonne. En cette saison qui s'achève, l'USM regroupe 9 sections sportives proposant près de 14 disciplines à plus de 800 adhérentes et adhérents.

2022-2023 a également vu le retour du dynamisme, du plaisir de la pratique et des performances : en effet, entre le challenge de Noël de Judo, la Coupe de France de Vocotruyen, l'incontournable course à pieds « La Marollaise », les différents championnats de Basket, de Pétaque ou de Taekwondo, les opens de Tennis et les escapades cyclo/VTT, sans oublier le premier challenge Européen de Cornhole... assurément cette saison aura été la vraie année de reprise du sport à Marolles.

L'Union Sportive de Marolles remercie chaleureusement et félicite l'ensemble des bénévoles, professeurs, animateurs et dirigeants pour leur implication et leur investissement. Sans ces femmes et ces hommes, pas de vie sportive et associative possible, pas d'activités pour vous-même ou vos enfants.

En attendant de vous retrouver en septembre pour une future saison placée sous le signe des J.O.

Paris 2024, l'U.S.M. et ses sections vous donnent rendez-vous :

- **Le mercredi 5 juillet (Mille-Club - 19h30)** : pour son Assemblée Générale électorale, suivi d'un apéritif dînatoire convivial
- **Le samedi 2 septembre (stade Norbert BATIGNE)** : pour la 2<sup>nd</sup> édition de la Fête de la rentrée (avec des animations et des activités sportives pour toutes et tous)
- **Le dimanche 10 septembre (COSEC)** : pour le traditionnel Forum des associations

L'Union Sportive de Marolles remercie chaleureusement ses partenaires, ainsi que la Ville de Marolles et vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

*Le Bureau de l'U.S.M.*

Contact : [usm91630@laposte.net](mailto:usm91630@laposte.net)

<https://marolles-en-hurepoix.fr/vie-associative/usm/>

## Savoir Rouler À Vélo (SRAV)



Marolles adhère pleinement à la politique en faveur du vélo de Cœur d'Essonne Agglomération, notre communauté de communes.

L'USM Cyclotourisme s'inscrit totalement dans cette dynamique en étant acteur du développement de la pratique du vélo, en contribuant à l'apprentissage du bon geste par les enfants en partenariat étroit avec l'école élémentaire Roger VIVIER.

Ceci se fait dans le cadre de **sessions de formation du SRAV « Savoir Rouler À Vélo »** : les photos montrent la dernière phase au cours de laquelle les enfants sortent de l'école et roulent dans Marolles, le tout sous surveillance d'encadrants.

Pour en savoir plus sur le SRAV : <https://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-velo-609>



Francis PREUD'HOMME

## USM Cyclotourisme et la Cyclerie

Le club est fier de vous présenter son maillot avec le nouveau logo.



**Déjà la deuxième année d'existence de la section VTT !**

Nos adhérents se retrouvent chaque dimanche matin pour une randonnée sportive en forêt et participent en moyenne à 6 événements de la Fédération par an. À noter qu'à la rentrée prochaine, nous accepterons les enfants à partir de 10 ans, le samedi de 10h à 12h.

Quant à la pratique sur route, les courageux se retrouvent les jeudis et dimanches matin pour des sorties conviviales et adaptées.

**Lors du premier semestre 2023, nous vous avons proposé 6 randonnées découvertes.** Elles ont pour but d'encourager la pratique du vélo et elles étaient ouvertes à tous. Au vu de son succès, l'expérience sera reconduite l'année prochaine. Côté jeunesse, nous avons formé 100 enfants de CM2 au SRAV (Savoir Rouler À Vélo). Ce dispositif leur permet d'acquérir une autonomie à vélo avant l'entrée au collège.

**Grande nouveauté, nous interviendrons les 29 et 30 juin 2023 au collège de la commune afin de dispenser des cours de « mécanique vélo premier niveau ».** Il est nécessaire de permettre aux élèves volontaires en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> de contrôler leur monture et d'intervenir sur les petites réparations.



**La Cyclerie** (Ne jetez plus votre vélo, nous le recyclons !) est ouverte les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 14h à 17h à la ferme, 3 Grande Rue. Une adhésion de 18€50 par famille est demandée pour accéder aux outils et bénéficier des conseils de nos bénévoles. Cet endroit se veut être un espace d'échange et de solidarité autour de la pratique du vélo, sous toutes ses formes possibles : partage d'informations, de conseils, d'itinéraires, de pratiques et d'astuces.

**Aussi, nous proposons nos services dans les entreprises** (ex: Hewlett Packard Enterprise) et nous participons à des forums sur l'écologie, le sport et le transport.

**Inscrivez-vous aux cours de la Cyclerie pour 2€** (c'est l'inscription ou le coût pour 1 cours) : ouverts à tous, durée 1h.

**Prochaines séances :**

- Remise en état du freinage (01/07/2023 à 14h)
- Réglage des vitesses (09/09/2023 à 14h)

**N'hésitez pas à nous contacter : [usmvtt91630@gmail.com](mailto:usmvtt91630@gmail.com).**

À bientôt.

Le Bureau

## USM Vo Co Truyen



**UNE SAISON ÉTINCELANTE**

**Waouh ! Si on devait résumer notre saison 2023, ce serait ce mot.**

Depuis trois ans, nous attendions une saison sans soucis et nous ne sommes pas déçus de notre saison 2023.

Les stages, tous niveaux et encadrants qui ont ponctué notre année, ont permis aux vo-sinh d'améliorer encore leurs pratiques et de découvrir de nouvelles leçons et apprentissages.

La saison 2023, c'est le retour de la Coupe Nationale Minh Long France. Elle s'est déroulée le week-end du 18 et 19 mars 2023 au gymnase Cornuel de Lardy. Lors de cette compétition, 238 compétiteurs de 30 clubs de France se sont présentés.

27 de nos pratiquants sont montés sur le tapis et la moisson de médailles est au rendez-vous ! Toutes catégories confondues de poussin à vétéran : **32 médailles au total soit 11 en or, 15 en argent, 6 en bronze.**



**Le club félicite chaleureusement tous les pratiquants pour leur participation et leur sourire et leur joie de vivre tout au long de ce week-end.**

Par ailleurs, cette compétition ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse et indispensable des bénévoles. De nombreux proches et parents sont venus nous aider aussi bien à l'installation, qu'à la buvette, à l'encadrement et à la désinstallation. Encore un grand merci à eux !

La fin de saison s'est déroulée avec son calendrier habituel. Les soirs de sport en famille en avril ont permis aux pratiquants de faire découvrir leur sport à leurs amis et proches. Sérieux, rires et esprit familial étaient présents.

Les passages de grades ont donné lieu à la remise des nouvelles ceintures ou des nouvelles barrettes qui reconnaissent le sérieux du travail de l'année ou de plusieurs années parfois.

Après le barbecue, nous avons pu souhaiter de belles vacances à tous nos pratiquants.

**Nous donnons rendez-vous à nos pratiquants et à ceux qui voudraient nous rejoindre en septembre lors de la journée des associations.**

Le Bureau

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### USM Athlétisme



Nous sommes très heureux de partager avec vous le **succès de la 16<sup>e</sup> édition de notre Marollaise** qui s'est déroulée le 13 mai dernier.

En effet, grâce à un temps fort agréable, et c'était presque inespéré, nous avons pu compter sur la participation de 202 compétiteurs répartis pour 63 % en coureurs et 37 % en marcheurs. Tous sont repartis munis d'une serviette de bain dédiée au sport, en promettant de revenir l'année prochaine.

N'oublions surtout par nos jeunes sportifs - on en a décompté 60 dont les membres qui constituent le Conseil Municipal des Enfants - qui ont participé assidûment aux épreuves qui leur étaient réservées sur 1 ou 3 kms et qui ont tous été médaillés.



Enfin, le village de la course comptait, outre podologue et ostéopathe qui nous sont fidèles depuis des années, « **le rire médecin** » avec la participation active de 5 animateurs.

Bref, encore une fois les **55 bénévoles** qui ont activement participé à l'organisation de cet évènement se voient récompensés par un taux de participation qui ne faiblit pas. D'ailleurs, il affiche même un taux de participation de 12 % supérieur à celui de l'année dernière et nous nous en réjouissons. Dépassement de soi, convivialité et partage étaient les maîtres-mots de cette belle journée.



Nous sommes tous motivés et nous vous attendons tout aussi nombreux l'année prochaine pour renouveler vos exploits.



### USM Cornhole



#### Marolles-en-Hurepoix, « **CAPITALE EUROPÉENNE** » du cornhole les 25 et 26 février 2023

Le temps d'un week-end, la section Cornhole de l'USM a organisé le plus important tournoi international de Cornhole jamais organisé en France !

Plus de 80 joueurs le samedi et 70 le dimanche représentaient 8 nations : la France, l'Angleterre, la Suisse, la Belgique, l'Allemagne, la Slovénie, les Pays Bas et les États-Unis, pays berceau du Cornhole...

À cette occasion, les joueurs de tous niveaux se sont affrontés.

En premier lieu, des poules constituées par tirage au sort ont permis d'établir des classements afin de constituer de nouveaux groupes de niveaux et ainsi générer 3 tournois indépendants.

La seconde journée était placée sous le signe du tournoi en double au cours duquel les binômes s'affrontent.

Ce tournoi présentait un intérêt certain au niveau Européen pour cette discipline en plein essor. Les meilleurs joueurs français, qui figurent parmi les meilleurs européens et reconnus joueurs « pro » de la très sélecte American Cornhole League (ACL), ont livré un beau spectacle dans des matchs serrés.

Ce Week-end était également l'occasion pour l'European Cornhole Ligue (ECL) de se réunir pour échanger sur le développement de la discipline en Europe.

Tous sont unanimes quant à la réussite de l'organisation, le tout dans une ambiance de joie, de bienveillance et de respect des valeurs du sport.

La section Cornhole de l'Union Sportive de Marolles-en-Hurepoix remercie la municipalité et les services techniques pour la mise à disposition des installations, ainsi que le Comité des fêtes pour le prêt de matériel de cuisine indispensable à la réussite de ce Week-end.

Pour plus de renseignements sur le Cornhole, rendez-vous sur notre site [www.usm-cornhole.fr](http://www.usm-cornhole.fr).

« **Tout le monde peut jouer, Tout le monde peut gagner !** »



## USM Taekwondo



### « La Voix des Pieds et des Poings »

2022-2023 a été notre première « vraie saison normale » depuis 3 ans. Près de 60 Marollais et Marolaises petits et grands nous ont rejoints cette année. Nous remercions sincèrement nos adhérentes et adhérents pour leur confiance et leur fidélité.

Outre les entraînements hebdomadaires et les stages de perfectionnement animés par notre professeur, l'USM Taekwondo a su retrouver enthousiasme et dynamisme.

Flash-back sur une saison riche en événements :

- **Côté compétition** : bravo à Évan (cadet) et Léo (senior) qui nous ont offert une belle performance lors du Championnat Essonne Combat (médaillon de Bronze).
- **Côté pédagogie**, nous avons organisé 2 passages de grade pour les sections enfants, ados et adultes.
- **Bravo à Yohann** qui a obtenu sa ceinture noire en janvier dernier. Il devra faire valider ce 1<sup>er</sup> dan lors d'un examen fédéral l'an prochain.
- **Nous avons pu également organiser une master-class dirigée par la Maître coréenne LEE YOUNG EUN (pédagogue reconnue - 5<sup>e</sup> Dan, Championne du Monde Technique avec l'équipe de Corée et doublé médaillée d'Or au Tournoi International de Paris). Ce grand stage nous a permis de réunir près de 60 taekwondoïstes issus(es) de Marolles et de différents clubs essonnais.**

**En 2024 – année des J.O. de Paris –** si vous recherchez une discipline individuelle alliant art martial et esprit Zen, cardio et renforcement musculaire, techniques de combat et de self défense, alors le Taekwondo est fait pour vous ou votre enfant.

**Le Club remercie et félicite chaleureusement** Cédric JAMET, notre professeur, pour son sérieux et la qualité de ses cours. Merci également à la Mairie de Marolles et notre Union Sportive – l'U.S.M. Enfin, nous remercions vivement notre partenaire - Complice De Vie - pour sa confiance et sa fidélité.

**La Team USM Taekwondo vous souhaite de belles et bonnes vacances estivales. Contacts & informations**

- [marollestaekwondo@gmail.com](mailto:marollestaekwondo@gmail.com) - 06 17 45 14 91
- [www.facebook.com/Usmtaekwondo](https://www.facebook.com/Usmtaekwondo)



## USM Tennis



### COMPÉTITIONS :

Vêtus de leur plus belle tenue aux couleurs du club, les joueuses et joueurs ont tout donné sur les terrains pour tenter de remporter la victoire !

**Coupe d'hiver hommes**, l'équipe 1 termine 5<sup>e</sup> et l'équipe 2 termine 3<sup>e</sup>.

**Ladies doubles dames**, après 5 journées de championnat, l'équipe finit à la 3<sup>e</sup> place.

**Championnat mixte** : 2 équipes étaient engagées pour jouer 2 simples hommes, 2 simples dames et un double mixte sur 3 rencontres. L'équipe 1 termine 3<sup>e</sup> et l'équipe 2 termine 2<sup>e</sup>.

**15-18 ans jeunes** : cette année, une équipe filles et 3 équipes garçons ont participé au championnat au mois de mars. Après 3 journées et une météo digne du printemps, les filles terminent 2<sup>e</sup>, l'équipe 1 garçons 2<sup>e</sup>, l'équipe 2 finit à la 3<sup>e</sup> place, tout comme l'équipe 3.

**BRAVO À TOUS LES COMPÉTITEURS !**



### VIE DU CLUB :

- Quoi de plus important que l'esprit d'équipe pour unir ses forces et gagner ?

Début février, nos jeunes adolescents ont pu tester leur agilité, leur force, leur équilibre et leur réflexion lors d'épreuves à Fort Boyard Aventure. Une équipe bien soudée permettait de récolter un maximum de pièces !

« Toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort », telle est la devise qui a poussé nos jeunes à se dépasser mais aussi à bien s'amuser !

- Comme tous les ans, le club a passé une journée à Roland Garros avec quelques jeunes compétiteurs.

De quoi voir de beaux matchs, s'amuser dans les allées animées, faire du shopping et encourager Eugène, notre ramasseur de balles Marollais, présent au tournoi pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.

- Si vous souhaitez profiter des structures intérieures ou extérieures, vous pouvez toujours acheter la carte d'été à 15 €, valable du 1<sup>er</sup> juin au 10 septembre.

**Vous pouvez nous joindre au 01 60 83 82 58  
et par mail à cette adresse [us.marolles@fft.fr](mailto:us.marolles@fft.fr)**

Instagram : [https://www.instagram.com/usm\\_tennis/](https://www.instagram.com/usm_tennis/)  
Facebook : <https://www.facebook.com/USMtennis>

Résumé des épisodes précédents : Solidarités Nouvelles pour le Logement a pour objectif de loger et d'accompagner temporairement des personnes qui ont vécu un accident de parcours, afin de leur permettre de rebondir. Ce projet ambitieux nécessite des moyens.



### Rendons-nous au siège social de SNL Essonne à Marolles-en-Hurepoix

Le cœur battant de SNL Essonne, autrement dit, son siège social, se trouve à proximité du centre géométrique du département de l'Essonne, à Marolles, à quelques pas de la gare, au 24 rue de l'Alun.

De nombreux véhicules dans la cour d'entrée traduisent la grande vitalité de ce lieu.



Immeuble du 24 rue de l'Alun à Marolles

**SNL Essonne a fait de cet ancien garage judicieusement réaménagé, son siège social.**

Dans cet espace élégant, sobre et chaud qui a fait la part belle au bois et à la brique, se côtoient 34 professionnels organisés en pôles, respectivement :

- **Le Pôle Patrimoine : Entretien et Création** de Logements - 8 personnes : réalise des projets de réhabilitation immobilière jusqu'à l'entrée en fonction des logements et entretient le patrimoine existant.
- **Le Pôle de la Gestion Locative Adaptée** - 4 personnes : accompagne les locataires dans la gestion de leur logement de l'entrée à la sortie de ce dernier.

- **Le Pôle Vie Associative** - 3 personnes : anime le Réseau des 429 bénévoles, met en place des projets de l'association, anime la relation avec les 41 Groupes Locaux de Solidarité (GLS), eux-mêmes en contact avec les 1 426 personnes logées, la relation avec les 900 donateurs ainsi que la relation avec les partenaires institutionnels et associatifs.

- **Le Pôle Comptabilité et Finances** - 2 personnes

- **Le Pôle Accueil Administratif** - 1 secrétaire généraliste : répond aux besoins des différents pôles, accueille les personnes venant au siège tout en aidant et en suivant les candidatures de logements, également en relation avec les donateurs.

- **Le Pôle Accompagnement des personnes** - 11 travailleurs sociaux : exercent leur activité sur l'ensemble du département de l'Essonne. Ils interviennent en coordination avec les bénévoles des GLS. Ensemble, ils œuvrent pour l'accompagnement des locataires vers un logement durable.

- **Le Pôle des Pensions de Familles** - 4/5 hôtes, chacun référent d'une Pension de Famille (Étampes, Dourdan, Bruyères-le-Châtel, Palaiseau et Massy).

Un Directeur - Jean-Marc PRIEUR coordonne l'ensemble de l'activité des Pôles et assure la responsabilité globale de SNL Essonne.

En conclusion, cette visite au siège social illustre que l'association SNL Essonne fonctionne avec un grand professionnalisme. Y coopèrent étroitement salariés, bénévoles et locataires.

Depuis 30 ans, le projet social de SNL Essonne ne cesse de se développer et se trouve appelé à continuer à le faire tant sont immenses les besoins pour **lutter contre le mal-logement en Île-de-France.**



Décoration de l'un des murs extérieur de SNL Essonne

## FNACA



19 mars 2023

La cérémonie officielle du 19 mars 2023 s'est déroulée au Monument aux Morts de Marolles à 10 heures 30.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de deux adjoints, deux porte-drapeaux Anciens Combattants et le drapeau des Écoles porté par des enfants de Marolles. Une gerbe a été déposée par le Comité Fnaca de Marolles-en-Hurepoix.



## Deux discours ont été prononcés

## • Le premier par le Président :

« Cette guerre qui a duré 10 ans et fait plus de 30 000 morts et combien de blessés parmi les jeunes français de 20 ans, en laissant les familles concernées dans la peine d'avoir perdu un enfant, un frère, un fiancé... Il ne faut pas les oublier. Nous souhaiterions que les enfants et petits enfants d'aujourd'hui continuent d'honorer tous ces anciens combattants.

Aujourd'hui la France dans l'Europe est de nouveau impliquée dans une guerre dont on ne voit pas l'issue, c'est pourquoi nous devons toujours œuvrer pour la Paix pour ne plus revoir ces atrocités et les retombées que nous pourrions avoir à l'avenir. »

## • Le discours National a été lu par un membre du Bureau du Comité.

Parmi l'assistance se trouvaient des adhérents du Comité auxquels se sont joints des Marollais que nous remercions.

Pour le Bureau,  
le Président du Comité, Paul FRADIN

## L'Atelier Creatik



Robotik,  
nos enfants  
codent le futur



Quand on parle de robotique, on est immédiatement plongé dans le futur et pourtant c'est aujourd'hui que notre futur se prépare.

L'atelier Creatik propose depuis 2 ans aux jeunes de 11 à 15 ans d'apprendre à coder en C++ et Python et de voir leurs programmes s'exécuter sur des robots qu'ils ont eux-mêmes construits.

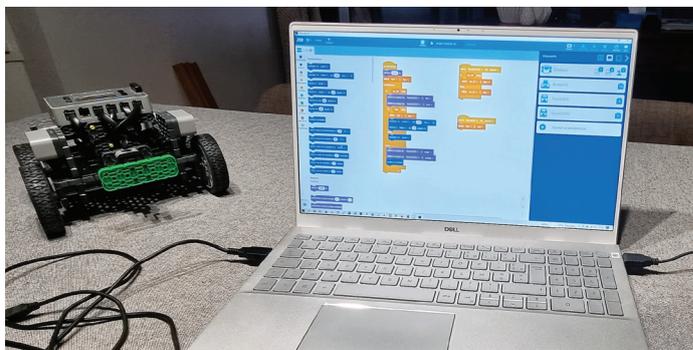
Ces robots qui prennent la forme de Rover, apprennent à se déplacer tout seul, à réaliser des figures (avis aux profs de maths, c'est une façon simple et ludique d'appliquer quelques notions), à éviter des obstacles, reconnaître des couleurs etc...

Comme toujours au sein de L'atelier Creatik, l'approche utilisée s'appuie sur la pratique et un enseignement adapté aux différents âges. Les plus jeunes débutent en utilisant de la programmation par blocs proches de Scratch, langage étudié à l'école, les plus grands directement en programmation texte.

La robotique c'est donc du code, avec un peu de code, saupoudrée de code ! Nos adhérents pourront ainsi réutiliser leurs connaissances dans d'autres domaines. Mais la robotique c'est aussi de l'autonomie.

**Les séances mélangent la théorie à la pratique et nos défis permettent à nos jeunes ingénieurs en devenir, de résoudre par eux-même différents cas.**

Cette année encore, Robotik a participé à la semaine artistique proposée par le collège Saint Exupery que nous remercions pour sa fidélité aux activités proposées par L'atelier Creatik (la 3D et la robotique) depuis maintenant 3 ans.



Pour tout renseignement [robotique@l-atelier-creatik.com](mailto:robotique@l-atelier-creatik.com)

L'atelier Creatik, association loi 1901

<http://l-atelier-creatik.fr>

Suivez notre actualité sur Facebook : L'Atelier Creatik

Email : [lateliercreatik@gmail.com](mailto:lateliercreatik@gmail.com)

## ASSOCIATIONS

### Mila.Ange

En France, en 2019, le deuil périnatal touchait 10,2% des grossesses, selon la Direction de la recherche des études hospitalière.

Le 15 octobre est la journée du deuil périnatal.

Pour les familles touchées par le drame du deuil périnatal, il est difficile de trouver une tenue, de très petite taille, pour leur enfant. **L'association Mila.Ange coud des vêtements** pour ces bébés, lorsque les familles souhaitent être aidées.

Ces familles peuvent ainsi offrir la tenue qui pourra partir avec leur ange, en leur choisissant le tissu de celle-ci.

L'association Mila.Ange complète leur colis avec des petits présents réalisés par des créatrices qui en ont fait don ou à petit prix, afin de mettre un peu de baume au cœur à ces parents endeuillés.

L'association Mila.Ange est une association loi 1901, et peut continuer d'exister grâce aux dons qu'elle reçoit.

**N'hésitez surtout pas à faire connaître l'association autour de vous, dans le milieu médical, chez votre gynécologue, à la maternité, etc.**



Mégane CHAPELLON



### Association des commerçants Marollais (ACAM)



**Le Dimanche 16 avril 2023 a eu lieu le premier Salon du bien-être et des pratiques éco-responsables.**

Nous sommes ravis du succès de cette première édition.

Nous avons accueilli 445 visiteurs !!!

Les conférences ont été bien accueillies avec 7/8 personnes à chaque séance.

Les démonstrations de Zumba ont rythmé la journée, Lswing Laure Larre.

La foule en délire lors du défilé Captain Tortue avec nos mannequins d'un jour au top.

Beaucoup de monde en discussion à chaque stand.

Le bien-être s'est bien ressenti durant cette journée.

#### Un grand merci à

- La mairie pour leur confiance et le prêt de la salle et du matériel, les services techniques pour leur aide
- La caisse locale du crédit agricole pour leur aide financière
- Nos partenaires : Les 2 Marmottes, la maison du café Brûlerie Caron, la Cueillette de Torfou pour la buvette, l'agence ORPI Agence du Colombier et Vincent Andrade Capifrance pour le stand enfant.
- Confidences créatives pour le prêt des nappes
- Comité Marolles des fêtes pour les bouilloires et thermos
- Tous nos bénévoles pour leur aide précieuse
- Tous nos exposants car sans eux le salon n'aurait pas eu lieu
- Ravito Gourmand victime de son succès n'a pu satisfaire tout le monde mais repas excellent
- Et bien sûr à tous nos visiteurs !

Nous espérons n'avoir oublié personne... Si oui, nous nous en excusons d'avance et vous disons encore merci !

Vous avez raté l'édition 2023, rendez-vous printemps 2024 !

Le Bureau

#### Nous vous donnons rendez-vous

- sur le marché de Marolles, 1 samedi par mois,
- à l'American Day le 10 juin, partenaire des Wild Crew
- sur notre page facebook :

<https://www.facebook.com/groups/496661308399306/>

### La Compagnie des Hermines



Quel bonheur de pouvoir profiter des pouvoirs d'une baguette magique le temps de deux représentations !

**Bravo aux Marollais en fête** qui n'ont pas craint les sortilèges et n'ont pas hésité à pousser la porte de notre école de la magie et du théâtre les 29 et 30 avril.

**Merci au Comité des fêtes d'avoir accueilli ces moldus audacieux avec quelques douceurs.**

Véronique & Hugues MOUTARDE

### Histoire et patrimoine



Pour la réalisation en 2024 d'une exposition sur : La guerre 39/45, la résistance, la libération de la France et tout particulièrement de l'ancienne Seine et Oise et surtout de l'Essonne.

#### Histoire et Patrimoine

recherche tous documents : historiques, photographiques, cinématographiques, témoignages de personnes ayant connus cette période de notre histoire ; tous renseignements sur les Résistants morts pour la France ; sur les maquis dans notre région, les débarquements, la libération de nos communes.

Contact : [mmjbardet@free.fr](mailto:mmjbardet@free.fr)



#### Appel à contribution

Jacques BARDET

## Les chats LADI - Les amis d'Ilou

L'Association LADI - Les Amis d'Ilou entame sa 2<sup>e</sup> année de trappage sur la commune de Marolles-en-Hurepoix.

Nous avons pris la succession de l'association *Cats in the AIR*, qui avait déjà effectué un beau travail.

À ce jour, nous comptons 46 chats stérilisés/castrés.

26 ont trouvé une famille grâce à nos associations partenaires qui nous ont aidés dans cette démarche.

Les autres, trop sauvages, ont été relâchés sur site et sont nourris quotidiennement.



La sœur et le frère : Titoune (à gauche), la mascotte et Tiago (à droite) sur son 31 !

Il est indispensable que tous les Marollais puissent se rendre compte que la régulation des chats libres est importante, et que **les campagnes de stérilisations sont juste indispensables** pour le bien-être des animaux évidemment, mais également pour nos concitoyens.

Nous sommes encouragés par la mairie de Marolles-en-Hurepoix qui nous a accordé une subvention, ce qui nous permet d'accomplir cette campagne de stérilisations.

Un très gros investissement financier a été nécessaire en matériel (trappes, caisses de transport, parcs chatons ...), mais également humain, que nous devons à nos deux principales actrices, Angélique et Angélique !

Sans leur aide précieuse, nous n'aurions pas été aussi efficaces ! Merci !

Elles ont trappé, identifié, soigné, déparasité, sociabilisé et effectué toute la logistique vétérinaire.

**Nous soignons également les animaux. Nous avons, pour certains, financé des opérations nécessaires à leur survie, ces actes restent à la charge de notre association.**

Nous souhaitons que cette démarche puisse servir d'exemple et susciter l'engagement de tous pour la **régulation de la population féline**.



## Les Restos du Cœur



**Les vendredi 3 et samedi 4 mars** vous avez été nombreux à participer à la grande collecte nationale dont le produit a permis de reporter du 11 au 18 mars la fin de la campagne d'hiver 2022-2023 et assurera une partie des distributions alimentaires de notre Centre pour celle de 2023-2024.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement de votre soutien fidèle et généreux.

### FIN DE LA 38<sup>e</sup> CAMPAGNE D'HIVER

« On n'a jamais connu ça ... La misère est beaucoup plus forte ... On ne vit que de la générosité et seul, on ne tiendra pas... ». Tel est le cri d'alarme lancé en ce début de campagne par Patrice Drouet, président national des Restos du Cœur qui n'ont jamais enregistré une augmentation aussi forte et aussi rapide des personnes accueillies avec 200 000 nouveaux bénéficiaires (+ 22 %).

Comme l'a indiqué Anne-Marie GENESTE, en préambule du verre de l'amitié de fin de campagne offert par les bénévoles aux maires et responsables des CCAS des communes partenaires, notre Centre a subi cette même accélération : 164 personnes inscrites (+27%) vivant au sein de 73 familles auxquelles ont été distribués 13 950 repas.

**Le dimanche 5 mars** vous êtes venus également en grand nombre assister au merveilleux spectacle offert par une équipe mixte de comédiens bénévoles qui ont su, avec humour, dérision, mais aussi bienveillance, et surtout avec beaucoup de talent, nous faire vivre, à leur manière, des événements, situations de la vie qui nous sont souvent familiers.

**Merci pour votre formidable contribution personnelle...**

**Toutes nos félicitations et un très grand bravo aux artistes pour ce beau moment de rire, de bonheur, de convivialité.**

Une initiative solidaire originale qui mériterait d'être renouvelée et pérennisée.

## ASSOCIATIONS

MJC - 1<sup>er</sup> semestre 2023



### LOTO ENFANTS

Impatients de tenter leur chance pour remporter la trottinette électrique, la montre connectée ou le skateboard, entre autres lots, les jeunes visiteurs et leurs parents se pressaient nombreux dès l'ouverture des portes ce dimanche 2 avril en début d'après-midi.



Très concentrés sur leurs cartons et le tirage des numéros égrenés au micro dans une ambiance joyeuse, les participants ont également su profiter des pauses pour déguster les bonnes crêpes confectionnées par les bénévoles qui espèrent que tous ont passé un agréable moment récréatif en famille.



### SOIRÉE FOLK-CELTIQUE

Samedi 15 avril, le son puissant de la bombarde accompagnée du biniou a résonné dans la Salle des Fêtes de Marolles.

Après une initiation minutieuse aux différents pas de danses celtiques (et non, ce n'est pas si simple !) les visiteurs, de la plus jeune aux « plus âgés », se sont laissé entraîner sur la piste. Les groupes Accorzevoix, Grain de Phonie et Roz Kamm se sont succédés sur scène pour le plus grand plaisir de tous, enchaînant valse, bourrées, ballades... Pour régaler l'assistance, les crêpières ont garni de délicieuses galettes ou agrémenté des crêpes de caramel au beurre salé maison, sans relâche et avec le sourire tout au long de la soirée, le tout arrosé d'un bon cidre ou d'une bière à la tireuse. Une excellente soirée à renouveler sans aucun doute !



### PROCHAINEMENT ... OUVERTURE D'UN « REPAIR CAFÉ » Chasse au gaspi !

#### La MJC propose un « repair café » à la rentrée. Le principe ?

Vous apportez du petit électroménager, un téléphone ou du matériel informatique défectueux pour une remise en état sur place (dans la mesure du possible). Autour d'un bon café, des bénévoles passionnés vous accompagnent de leurs conseils pour démonter vos appareils, détecter la panne et les réparer.

**Nous recherchons des bricoleurs bénévoles disponibles un samedi après-midi par mois** pour étoffer notre équipe.

N'hésitez pas à nous contacter.

**Rendez-vous au forum.**



### TALENTS CACHÉS

Vous être nouveaux à Marolles ou ne connaissez pas encore les Talents Cachés, le Salon de Noël de la Maison des Jeunes et de la Culture ?

Si vous aimez créer (couture, bijoux, cartonnage, peinture, broderie...) et souhaitez vendre certaines de vos réalisations, **rejoignez nos exposants lors du Salon organisé en décembre 2023.**

Nous serons ravis de vous accueillir !



Vous souhaitez participer à la vie de la MJC, partager des compétences ou en acquérir de nouvelles, prendre part aux prises de décisions, devenir responsable d'une activité,... Rejoignez-nous dès la rentrée pour devenir un des moteurs de l'association.



### TREMPAINS CITOYENS

Vous êtes prêts à vous engager pour quelques heures au sein de notre association, le dispositif « Tremplin Jeune Citoyen » s'adresse à vous : il vous permet de bénéficier d'une aide pour financer un projet personnel en contrepartie de votre engagement, d'acquérir de l'expérience, de développer de nouvelles compétences tout en découvrant un milieu professionnel.



Pour tout renseignement, contactez-nous sur notre courriel : [mjc.marolles@orange.fr](mailto:mjc.marolles@orange.fr)

Le Bureau

# TOUT S'EXPLIQUE

## La sécurité sur la commune

La commune de Marolles avec ses 5600 habitants bénéficie d'un environnement tranquille, agréable et sécurisé.

Pour cela différents moyens et actions sont mis en œuvre par la ville avec une police municipale présente en semaine, des moyens de vidéo-protection et différents dispositifs mis en place afin de prévenir vols et cambriolages. Une circulation douce et apaisée contribue également à offrir aux Marollais un bon cadre de vie

Tout d'abord, la première mission de la Police Municipale est d'assurer la prévention aux sorties des établissements scolaires et au contact de la population. Les 2 policiers municipaux se déplacent à pied ou à bord de leur véhicule équipé. Assurant un lien étroit avec les Marollais, ils disposent du pouvoir de police et d'équipements comme un radar mobile afin de faire respecter la vitesse en ville.

Ces 2 agents travaillent en lien étroit avec la gendarmerie implantée sur notre territoire.



### Vidéo protection

25 caméras sont déployées sur certains sites de la ville. Une extension de cette vidéoprotection est prévue dès cette année. Une enveloppe budgétaire est prévue à cet effet afin d'augmenter la couverture en entrée de ville, sur le parking

de la gare et certains sites stratégiques de la commune. Grâce à ces caméras, certaines enquêtes de la gendarmerie sont facilitées, permettant d'apporter des éléments de preuve indiscutables.

### Opération Tranquillité Absence

La commune déploie auprès des Marollais l'Opération Tranquillité Absence qui vise à se déclarer en mairie en cas d'absence prolongée de son domicile. La gendarmerie et la Police Municipale renforcent leurs passages auprès des domiciles déclarés. Vous pouvez vous rendre en mairie pour déclarer votre absence.



### Citoyens Vigilants

L'opération « Citoyen Vigilants » vise à mettre en place un réseau d'habitants dont la mission consiste en la remontée d'informations sur des faits d'insécurité permettant de vigiler toutes tentatives de vol ou de cambriolage.

En se montrant curieux et réactifs, les citoyens vigilants arrivent à perturber les auteurs d'actes de malveillance et les déplacer vers d'autres lieux. Si vous êtes intéressés pour rejoindre ce dispositif, adressez votre candidature à [policemunicipale@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:policemunicipale@marolles-en-hurepoix.fr).

Au-delà de ces moyens et dispositifs mis en place sur Marolles, la tranquillité passe également par une circulation respectueuse et partagée avec tous les modes. Grâce à la mise en place de l'Itinéraire 15 reliant la gare au collège, les habitudes de circulation évoluent puisque les cyclistes sont autorisés à remonter certaines voies qui sont en sens interdits.

Il est rappelé que la circulation est limitée à 30 km/h sur le territoire de la ville.

La commune dispose d'un radar pédagogique qui permet de visualiser les vitesses sur les axes retenus et ainsi d'orienter les contrôles vitesse réalisés par la gendarmerie ou la Police Municipale. La commune a acquis il y a quelque temps déjà, un cinémomètre plus communément appelé radar, qui est utilisé par la Police Municipale.

Dominique COUTON

LE SAVIEZ-VOUS ?



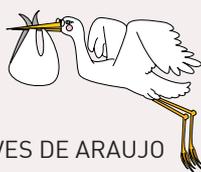
- **Brigade de Gendarmerie de Marolles :** 16 militaires dont 4 femmes, dirigés par un Major territorialement compétent sur les communes de Marolles-en-Hurepoix, St Vrain, Leudeville et Plessis Paté
- **Police Municipale :** 2 fonctionnaires rattachés aux effectifs de la mairie
- **Le radar TruSpeed SE** est un nouveau cinémomètre laser de poche qui est compact, robuste et pèse moins de 500gr, pour des dimensions de 13x12 cm.  
**Le radar est exclusivement destiné à être utilisé en poste fixe.** Il peut mesurer des vitesses jusqu'à 300 km/h. Il dispose d'une portée maximale de 640 mètres.  
**Le TRUSPEED SE** détermine la distance à l'aide du capteur de distance laser en mesurant le temps de trajet aller-retour des impulsions infrarouges. **Ces calculs permettent d'obtenir la vitesse et le sens de déplacement de l'objet.**



Ces informations sont reprises sur le site internet communal  
Site officiel de la Mairie de Marolles-en-Hurepoix | Marolles Pratique | Sécurité

## Naissances

01/01	Iris BAILLON
06/01	Lowen SERVIERES
07/01	Tom RUBY
08/01	Laya MOREL
09/01	Elmira PARMENTIER ALVES DE ARAUJO
15/01	Celine DONCA
16/01	Assetou COULIBALY
24/01	Paulin TISSIER HOUYEL
25/01	Gabriel THIAM
27/01	Yann CHEVALIER
01/02	Emilio RAMON POMAR DOS SANTOS FONSECA
06/02	Matilde MARINHO MINHOTO
11/02	Késiah DESIR
19/02	Adèie SALGADO
09/03	Alicia RAFAEL MARTINEZ
14/03	Insaf NACIRI
07/04	Olivia NOGUEIRA
13/04	Jireh KAMGNE MOUKAM
14/04	Imen BOUKOUSSA
16/04	Thalia BOUGUERRA
17/04	Demba NIOKANE
22/05	Alma REMAUD
23/05	Sophia BRUILLON LEPERE



## Décès

21/01	Evamarie RUSCHKE, née PASTRE
17/02	Danielle CHAMBARD, née ALEXIS
25/04	Monique RÉMY, née LEGUEUX
22/05	Fernand BILLAUT



Toutes nos sincères condoléances aux familles

## Mariages

11/03	Christophe RENAUDIN & Johanna FOUCAMBERT
05/04	Killian DALU & Mickal YENKAMALA
15/04	Adrien JOSSO & Janaina RIGONATO
13/05	Sonia BELLEC & Christophe PIER
13/05	Karim HASSEN & Sophie LE GOFF
02/06	Charles REBOURS & Mathilde EMERY



Félicitations aux heureux mariés

## TRIBUNES

### MAROLLES ENSEMBLE Une urbanisation maîtrisée

Comme nous l'avions annoncé, le projet « Clos du Montmidi », situé derrière la Ferme du 3 Grande rue, a été lancé. Il s'agit de la réalisation de 40 logements, avec une liaison douce et sécurisée reliant le centre de loisirs au stade et aux équipements scolaires R. Vivier, bien utile aux enfants. En outre, la création de 50 places de stationnement public, en sus des stationnements prévus pour les habitants de ce domaine, permettra de conserver la cour de la Ferme sans véhicule et végétalisée (le stationnement y est déjà supprimé depuis le début des travaux d'extension du centre de loisirs).

La poursuite de la construction raisonnée de logements a un double objectif :

- **répondre à une demande forte de logements**, notamment pour des Marollais ou anciens Marollais, attachés à la commune,
- **et respecter les règles imposées par l'État (loi SRU) en matière de création de logements sociaux**. Entre un refus de créer du logement social, qui induit des pénalités financières importantes pour les communes et, à terme, la prise en main de l'urbanisation sociale de la commune directement par l'État, ou une **croissance modérée permettant de garder l'identité de « Marolles, ville à la campagne »**, vos élus ont fait le choix et l'ont démontré à de multiples reprises. Ce choix a été d'ailleurs été salué par le sous-préfet de Palaiseau lors de la pose de la première pierre de cette opération.

Ce projet, comme les autres projets d'urbanisme avec lesquels la mairie a un lien, a été présenté aux riverains concernés.

**Le projet de réalisation de l'itinéraire cyclable entre collège et gare est quant à lui livré**, et une inauguration prochaine se prépare. La suite très attendue est la réalisation de la liaison douce reliant Marolles à la zone commerciale de Brétigny, inscrite au plan vélo, sous le nom de « Gare de Marolles-en-Hurepoix - Maison Neuve » dans le plan vélo de CDEA, notre communauté d'agglomération. Sans relâche, nous continuons de rappeler la nécessité de cette liaison auprès des instances concernées : CDEA et le Conseil Départemental.

Les conditions sanitaires et l'agenda nous ont permis enfin de programmer la première « Rencontre avec vos élus » prévue dans notre programme de campagne des dernières élections municipales et qui nous est chère. Ces rencontres vous donnent l'occasion de questionner vos élus sur tout sujet mais aussi de faire des propositions.

Nous vous souhaitons un bel été 2023  
Les élus de Marolles Ensemble

### MAROLLES, UN DÉFI POUR L'AVENIR Marolles et ses constructions

Comme chacun a pu l'observer les projets immobiliers foisonnent sur Marolles.

A chaque fois les Marollais découvrent le projet par l'apposition de publicité ou simplement par la présence du permis de construire. **A aucun moment une communication spécifique des projets n'est faite** et encore moins auprès des riverains.

Sur le projet de la rue Marie Curie, les riverains nous ont interpellés, non pas pour empêcher la construction, mais pour avoir une véritable clôture afin de protéger leur intimité. Nous avons interpellé le Maire en conseil municipal afin qu'il en fasse officiellement la demande. Nous ne pouvons pas empêcher ces constructions tant qu'elles respectent le Plan Local Urbanisme (PLU). Celui de Marolles date de 2013 et le conseil municipal vient de voter sa révision. Ce moment est important car **le PLU définira l'avenir de notre commune**. En effet, ce document précise les règles de construction, les distances entre bâtiments et les hauteurs maximales. Il protège les bâtiments remarquables et préserve ainsi l'histoire de notre commune. Nous souhaitons que **les Marollais puissent contribuer à l'élaboration de ce document** avec des questionnaires et des réunions publiques. Comme vous le savez le Maire n'aime pas cet exercice et restera dans les simples consultations exigées par la Loi.

**Nous serons vos porte-parole** et nous vous ferons remonter l'ensemble des résultats des travaux.

Nous souhaitons que l'avenir de Marolles reste serein et que toutes les problématiques soient abordées. En effet la densification va entraîner plus d'habitants, des besoins en équipements (scolaires, sportifs, culturels...) et une circulation grandissante. La biodiversité doit aussi être présente dans la ville. Lors de la construction du lotissement du Montmidi nous avons demandé la conservation des plus beaux arbres et des arbres plus que centenaires. Refus du Maire. Les futurs bâtiments doivent intégrer le développement durable comme les panneaux solaires, les récupérateurs d'eau, la végétalisation.... Nous restons à votre écoute.

Pour le groupe Marolles, un défi pour l'avenir  
N MURAIL, J GOLDSPIGIEL, S LEONARD,  
C TUSSOT, F CHAUVANCY

### MAROLLES, NOUS RESSEMBLE. MAROLLES, NOUS RASSEMBLE

« Si tu fais un vœu,  
C'est parce que tu vois tomber une étoile...  
Si tu vois tomber une étoile...  
c'est parce que tu regardes le ciel,  
Et si tu regardes le ciel  
C'est parce que tu crois encore à quelque chose.  
Bob Marley.

La Période que nous traversons, ces dernières années, est parsemée d'événements tragiques, déstabilisants, (Covid, guerre en Ukraine, mouvements sociaux, inflation)

Ce 8 mai, commémoration de la capitulation Nazie, nous rendons hommage aux femmes et hommes qui ont lutté, résisté, qui ont perdu la vie pour la Liberté. Nous devons donc être vigilants contre tout type d'extrémisme qu'il soit religieux ou politique. Notre groupe soutiendra toujours la Liberté, la Laïcité, l'Égalité. Notre grpe est opposé à la Loi sur les Retraites qui allonge de 62 à 64 ans l'âge légal de départ à la retraite. Il existe d'autres moyens de financement, nous regrettons le manque de dialogue de l'Etat, et son entêtement, il est le seul responsable des manifestations et de leurs conséquences.

Au niveau local, nous demandons régulièrement une présence de la PM aux abords des écoles et actions répressives contre les auteurs d'infractions (excès au delà de 50 km/h, stationnement sur bande jaune), pour cela l'embauche d'un 3<sup>o</sup> policier nous paraît indispensable.

Notre groupe a obtenu un entretien auprès de **M Braive, Président de l'agglomération Coeur Essonne**, pour insister sur la nécessité d'une piste cyclable entre Marolles et les promenades de Brétigny, nous demanderons également une étude sur les transports en commun, la mise en place d'une ligne de car régulière et électrique entre la gare et le centre commercial.

Nous allons solliciter la mairie pour une réflexion commune sur l'avenir de l'ancienne poste, nos idées Maison communale, avec appartement d'urgence à destination des habitants, café communal, recyclerie... Nous insistons pour la végétalisation des pelouses de l'avenue Av Agoutin par la plantation d'une forêt urbaine, installation de moutons, chèvres et autres animaux, d'une mare et de plantes mellifères.

Nous sommes présents sur Facebook : Marolles Fort et Vert, rejoignez nous, vos idées nous intéressent.

Nous vous souhaitons de passer une belle saison estivale, de profiter aux mieux des beaux jours... et des vacances.

Jean Moulin : « Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger. »

# NUMÉROS UTILES

## SOCIAL

• MÉDECINS		
Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
• NATUROPATHE / IRIDOLOGUE		
Mme Berritz	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 58 35 38 00
(Naturopathe/Iridologue)	<a href="http://www.lespepitesdemanaturo.com">www.lespepitesdemanaturo.com</a>	
Mme Chatry (Naturopathe)	11 place de l'église	06 69 64 96 69
• INFIRMIÈRES		
Mme Dessennoix	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 14 45 38 90
• INFIRMIÈRES LIBÉRALES DE MAROLLES		
Alexandra JAOUEN et Marie-Line PELTI		06 62 11 58 16 et 01 64 95 41 25
• SAGE-FEMME		
Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale) / <a href="mailto:anne.bedet.sf@free.fr">anne.bedet.sf@free.fr</a>	07 67 06 10 20
• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE		
M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES		
Cerballiance	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
• PHARMACIES		
Mme Cesa	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49
• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES		
Mme Crépeaux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
• MASSAGE DE BIEN-ÊTRE		
Gena Massage	À domicile	06 52 14 91 71
M. HERBIN	Zen Hand. À domicile	06 60 32 84 63
	<a href="mailto:zenhandmassage@gmail.com">zenhandmassage@gmail.com</a>	
• OSTÉOPATHES		
Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70
• PÉDICURES - PODOLOGUES - RÉFLEXOLOGUES		
Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03
• PSYCHOLOGUE		
Mme Sébille	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 98 33 00 88
• CHIRURGIENS DENTISTES		
M. et Mme Serror	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
assistés du Dr Yedjer		
• SOPHROLOGUE		
Mme Delamotte	12 avenue des Limosins	06 03 36 83 70
Mme Nérac	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 70 04 31 53
Mme Sikora	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 33 62 27 35
	<a href="mailto:sikorasophro@gmail.com">sikorasophro@gmail.com</a>	
Mme Talleux	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 12 48 08 86
	<a href="mailto:contact@isabellelalleuxsophrologue.fr">contact@isabellelalleuxsophrologue.fr</a>	
• SOPHROLOGUE - HYPNOTHÉRAPEUTE		
Mme Gaudin	7 route de Cheptainville	07 61 54 15 63
• MAGNÉTISME		
Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
Mme Roulleau	"Conscience Infinie"	06 74 11 41 04
• VÉTÉRINAIRES		
Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
• SÉCURITÉ SOCIALE		
	91040 Évry Cedex	36 46
• ASSISTANTE SOCIALE		
	Maison des Solidarités (MDS)	01 69 17 14 40
	Au CCAS, sur RDV, 1 mardi sur 2	
• ASSISTANTE JURIDIQUE		
	Au CCAS, sur RDV, 3 <sup>e</sup> vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
ENSEIGNEMENT		
École maternelle du Parc de Gaillon		01 78 83 02 53
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 78 83 01 87
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36
CULTE		
• Catholique - Père Thomas Moto Kalunga		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	<a href="mailto:assipMarolles@gmail.com">assipMarolles@gmail.com</a>	
• Église Protestante Unie de France Vallée de l'Orge		01 60 15 18 23
Pasteur : Guy-Bertrand NGOUGO FOTSO - Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
Correspondante locale : Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge		
MUNICIPAL		
• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
• Police municipale	<a href="https://calendly.com/police-municipale">https://calendly.com/police-municipale</a>	01 69 14 14 53
• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30
• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie		01 69 14 14 40
• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66

## URGENCES

- SMS : 114  
pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler
- Urgence médicale : 15
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Police secours : 17
- Police municipale : 01 69 14 14 53
- Pharmacie de garde :  
Infos sur [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)  
ou contactez le commissariat d'Arpajon  
au 01 69 26 19 70
- S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00
- SOS Harcèlement : 3018  
(également via Messenger et WhatsApp)
- S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94
- S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91
- Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000
- Accueil téléphonique de l'enfant en danger 119 et <http://www.allo119.gouv.fr>
- Violences faites aux femmes : 01 70 58 93 30
- Violences femmes info : 39 19
- Gendarmerie nationale  
rue du Potager - 01 64 56 18 03
- Dépannage ENEDIS : 09 72 67 50 91
- Dépannage GRDF 24h/24 7j/7  
0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)
- Eau Cœur d'Essonne : 0 800 500 191  
20 rue Denis Papin à Saint-Michel-sur-Orge

## INTERCOMMUNAL

- Halte-Garderie « La Farandole » 01 64 56 05 14  
1 Grande Rue

Retrouvez les horaires des piscines sur le site [www.coeuressonne.fr](http://www.coeuressonne.fr) rubrique loisirs puis équipements-aquatiques.

- Bassin nautique de l'Arpajonnais, La Norville 01 64 90 20 64
- Piscine de Breuillet 01 64 58 56 56
- Piscine de Brétigny-sur-Orge 01 60 84 67 21
- Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois 01 69 25 59 95
- Piscine de Morsang 01 69 46 09 59
- Piscine de St Michel-sur-Orge 01 69 80 96 16
- Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Cœur d'Essonne : 0 800 293 991  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

## DIVERS

- Crédit Agricole 7 Grande Rue 01 69 14 13 80
- Caisse d'Épargne 16 Grande Rue 0 821 010 407  
(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)
- La Poste Grande Rue 3631 (Numéro vert)  
HORAIRES : Du mardi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h.
- SNCF Transilien 36 58 (0,25 € TTC/mn)
- Hôtel des Impôts et recette perception  
29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon.  
Fermé les jeudis après-midis 01 69 26 84 00

LA COMMISSION VIE CULTURELLE PRÉSENTE

14<sup>E</sup>

ÉDITION

SALON D'ART 2023

14-22  
OCT

Invité d'honneur  
**Michel LÉVY**



Les partenaires  
du Salon d'Art

CAC Brétigny

COEUR  
DE SESSONNE  
AGGLOMÉRATION

Espace Temps

DB  
GREEN VTC

PARIS



**Didier BELZANNE**

Chauffeur VTC  
Toutes distances

+ 33 (0)7 492 07 492

greenvtcparis.fr

contact@greenvtcparis.fr

**Vous souhaitez intégrer votre publicité  
dans l'InfoMag ?**

Contactez le service communication,  
par téléphone au 01 69 14 14 40 ou par mail à  
[communication@marolles-en-hurepoix.fr](mailto:communication@marolles-en-hurepoix.fr)

Tarifs des encarts pour 1/8<sup>e</sup> de page : 182,50 € la parution ou 490 € l'année pour 3 parutions

Photos non contractuelles. Ne pas jeter sur la voie publique.

## - INFORMATIQUE -

M 2 i

**M2i**  
Solutions informatiques

services@informatique-m2i.fr  
5 ter chemin de la marnière  
ZA de la marnière  
91630 MAROLLES EN HUREPOIX

Tél : 01.64.90.55.58

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération de données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



**SFRE**  
TRAVAUX PUBLICS  
VRD

ZONE INDUSTRIELLE  
35 avenue des Grenots  
91150 ETAMPES

01 69 78 19 90  
sfre@sfre.fr

## Bruno NOËL S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION  
RAVALEMENTS - VITRERIE  
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35  
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com  
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE  
COUVERTURE - ZINGUERIE  
**Sic CHATEAU - PATTARO**

Tél : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11  
Siret : 337 766 042 00036 e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr  
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE

DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ  
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV  
**DÉPAN'EAU-GAZ**

Tél : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11  
Siret : 337 679 434 00021 e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr

## TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets



Aménagements urbains,  
Equipements collectifs,  
Travaux routiers & particuliers,  
Equipements industriels & logistiques

ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse  
91490 MILLY-LA-FORÊT

Tél. : 01 64 98 03 83 - www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



Et si on parlait  
de vos projets  
immobiliers ?

Vincent ANDRADE  
Conseiller immobilier  
**06 50 62 08 10**  
vincent.andrade@capifrance.fr



EI - Vincent ANDRADE - Agent commercial ESAC - 823 388 794 - 00018 - EVRY



MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE  
Restauration des Monuments  
Historiques  
Patrimoine ancien  
Qualibat : 2112 - 2183

01 64 56 13 94

Fax : 01 64 56 09 03  
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN



Éclairage public  
VRD réseaux électriques  
Signalisation tricolore  
Électricité générale

QUEKENBORN S.A.S.

7 chemin de la Marnière 91630 MAROLLES EN HUREPOIX  
Tél. : 01 69 88 80 12 - secretariat@quekenborn.com  
Siret 377 489 729 00048 - APE 4321